

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **2 mai 2023** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Poste vacant
Siège #2 - Monsieur Ariel Bilodeau
Siège #3 - Madame Colette Brulotte
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Les membres présents forment le quorum. Madame Mélissa Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2023-05-93

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 4 avril 2023
 - 3.2 - Suivi des procès-verbaux
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Comptes du mois
 - 4.2 - Présentation des états financiers comparatifs semestriels
- 5 - CORRESPONDANCE
 - 5.1 - Bordereau des correspondances
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE
- 7 - ADMINISTRATION
 - 7.1 - Inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ
 - 7.2 - Dépôt des listes des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections partielles.
 - 7.3 - Adoption du premier projet de règlement 114-2023
 - 7.4 - Fin de probation de l'adjointe à la direction
 - 7.5 - Autorisation au 80 des Etchemins à circuler sur les chemins municipaux
 - 7.6 - Avis de motion - TECQ
 - 7.7 - Don de fleurs à l'église
 - 7.8 - Autorisation de passage pour le Tour de Beauce
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- 9 - SÉCURITÉ CIVILE, PUBLIQUE ET INCENDIE
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie
 - 9.2 - Amendement no. 1 à l'entente de service aux sinistrés
- 10 - VOIRIE - BÂTIMENTS - TERRAINS
 - 10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains

- 10.2 - Embauche d'un préposé aux espaces verts
- 10.3 - Chauffage et climatisation du centre communautaire
 - 10.3.1 - Option retenue
 - 10.3.2 - Acceptation du mandat pour plans et devis
- 11 - LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1 - Animatrices camp de jour
- 12 - DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Demande à la Politique de soutien aux projets structurants 2023 pour le Projet - Amélioration pour notre service de proximité, Accommodation St-Louis
 - 12.2 - Demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2023 pour le Projet - Aménagement et amélioration des services et des installations offert(e)s dans le centre communautaire et dans les espaces publics présenté par la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague
- 13 - URBANISME
 - 13.1 - Nouvel inspecteur en urbanisme
- 14 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 15 - VARIA
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-05-94

3.1 - Séance ordinaire du 4 avril 2023

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 avril dernier a été remise à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril tel que rédigé.

ADOPTÉE

3.2 - Suivi des procès-verbaux

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2023-05-95

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

QUE la liste des comptes du mois d'avril présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

Comptes:	48
	324.03\$
Salaires:	18
	987.20\$
Total:	67
	311.23\$

ADOPTÉE

2023-05-96

4.2 - Présentation des états financiers comparatifs semestriels

Présentation des états financiers comparatifs semestriels au 30 avril 2023.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

D'accepter le dépôt des états financiers comparatifs au 30 avril 2023 tels que présentés.

ADOPTÉE

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Lecture de la correspondance est faite par la secrétaire.

Une lettre de remerciement pour le don fait au Cercle des Fermières de Saint-Louis fut lue.

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

La mairesse nous informe :

- Suite à la visite de l'atelier de menuiserie de St-Léon, le projet suit son cours, nous sommes au montage financier.
- Le 25 avril dernier, une rencontre chez Desjardins a eu lieu pour demander leur soutien à Accommodation St-Louis. Une décision devrait bientôt être rendue.
- Le 27 avril dernier, Lucie et Nancy ont suivi une formation en compétences interculturelles, en lien avec l'immigration, pour combattre les préjugés.
- Le 26 mai prochain aura lieu la visite de 3 autobus « Nos milieux de vie en actions ».

7 - ADMINISTRATION

2023-05-97

7.1 - Inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

D'autoriser la directrice générale à participer au congrès de l'association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra en juin prochain au coût de 650.76\$ taxes incluses plus les frais d'hébergement et de transport;

ADOPTÉE

2023-05-98

7.2 - Dépôt des listes des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections partielles.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

D'ACCEPTER le dépôt de la liste des donateurs et rapport de dépenses des candidats aux élections municipales de Saint-Louis-de-Gonzague

ADOPTÉE

2023-05-99

7.3 - Adoption du premier projet de règlement 114-2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a convenu de citer l'église Saint-Louis-de-Gonzague.

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné le 4 avril 2023 par Monsieur Ariel Bilodeau conseiller municipal.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'adopter le premier projet de règlement de citation de l'église de Saint-Louis-de-Gonzague # 114-2023.

ADOPTÉE

2023-05-100

7.4 - Fin de probation de l'adjointe à la direction

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de Madame Nancy Dumas se terminait le 23 avril dernier;

CONSIDÉRANT QUE nous avons évalué, entre-autres, la capacité d'adaptation, l'efficacité à exécuter les tâches demandées ainsi que la qualité des relations interpersonnelles;

CONSIDÉRANT une évaluation satisfaisante;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

DE confirmer l'embauche officielle de Madame Nancy Dumas aux conditions prévues au contrat de travail.

ADOPTÉE

2023-05-101

7.5 - Autorisation au 80 des Etchemins à circuler sur les chemins municipaux

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague autorise le 80 des Etchemins, dans le cadre de l'organisation de cette activité prévue le 3 juin 2023, à circuler sur les chemins municipaux, ainsi que de permettre aux participants de diner, de se reposer dans la grande salle et d'utiliser les salles de bain.

ADOPTÉE

2023-05-102

7.6 - Avis de motion - TECQ

Avis de motion est donné par le conseiller Monsieur Sylvain Gilbert, que lors d'une séance ultérieure du conseil municipal, sera adopté un règlement décrétant un emprunt pour l'exécution des travaux prévus de la TECQ.

ADOPTÉE

2023-05-103

7.7 - Don de fleurs à l'église

CONSIDÉRANT la demandé déposée par Mme Diane Bélanger;

Suite aux discussions intervenues à la table du conseil:

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

D'OFFRIR deux jardinières à l'église pour un montant approximatif de 70\$.

ADOPTÉE

2023-05-104

7.8 - Autorisation de passage pour le Tour de Beauce

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague autorise le Tour de Beauce à circuler sur les chemins municipaux dans le cadre de l'organisation de cette activité prévue le 15 juin 2023.

ADOPTÉE

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Considérant que madame Nancy Dumas, conseillère #1, avait comme mandat la politique familiale municipale, on devra revoir l'ensemble de la liste des mandats des élus en juin prochain.

9 - SÉCURITÉ CIVILE, PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

Pendant le mois d'avril, il y a eu un feu de cheminée à Ste-Rose.

Une nouvelle demande d'adhésion pour devenir pompier est en cours.

2023-05-105

9.2 - Amendement no. 1 à l'entente de service aux sinistrés

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

D'ACCEPTER l'amendement concernant la prolongation de l'entente Services aux personnes sinistrées

ADOPTÉE

10 - VOIRIE - BÂTIMENTS - TERRAINS

10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains

Les élus ont reçu le rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains.

Les questions soulevées concernent la finition des travaux au parc Le petit bocage.

2023-05-106

10.2 - Embauche d'un préposé aux espaces verts

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

D'embaucher Samuel Marquis comme préposé aux espaces verts du 15 mai au 25 août;

DE rémunérer Monsieur Samuel Marquis au taux horaire minimum prévu par la loi;

ADOPTÉE

2023-05-107

10.3 - Chauffage et climatisation du centre communautaire

2023-05-108

10.3.1 - Option retenue

CONSIDÉRANT le mandat confié à la firme WSP d'analyser les différentes options concernant le chauffage et la climatisation du centre communautaire;

CONSIDÉRANT le rapport de la firme WSP qui présente chacune des options ainsi que les coûts de celles-ci;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

DE retenir l'option 1 pour le chauffage et l'option 1 pour la climatisation du centre communautaire.

ADOPTÉE.

2023-05-109

10.3.2 - Acceptation du mandat pour plans et devis

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder au changement du système de chauffage du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE l'ampleur des travaux demande une réalisation des plans et devis pour le remplacement du système de chauffage et l'ajout de climatisation dans l'édifice municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

D'accepter le mandat de la firme WSP pour les plans et devis du remplacement du système de chauffage et l'ajout de climatisation dans l'édifice municipal au montant de 17 050\$ plus taxes.

ADOPTÉE.

11 - LOISIRS ET CULTURE

2023-05-110

11.1 - Animatrices camp de jour

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'embaucher Kimberly Dumas en tant qu'animatrice en chef ainsi que Annabelle Fortier et Cassandra Poulin en tant qu'animatrices selon la grille salariale en vigueur;

QUE les frais de formation de 350.68\$/participante soient acceptés;

ADOPTÉE

12 - DÉVELOPPEMENT

2023-05-111

12.1 - Demande à la Politique de soutien aux projets structurants 2023 pour le Projet - Amélioration pour notre service de proximité, Accommodation St-Louis

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de-Gonzague appuie et présente le projet - Amélioration pour notre service de proximité de Accommodation St-Louis au Comité technique dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague demande à la MRC des Etchemins de réserver à même l'enveloppe budgétaire de la Politique de soutien aux projets structurants 2023 un montant de 5 097,43\$ pour l'achat de congélateurs, installation et achat de tablettes et installation électrique pour Accommodation St-Louis;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

QUE la Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague accepte de présenter le projet - Amélioration pour notre service de proximité, Accommodation St-Louis au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2023;

QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague financera la part du milieu représentant 20% du coût total du projet.

QUE Mme Mélissa Beaudoin, directrice générale par intérim, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

2023-05-112

12.2 - Demande d'aide financière dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2023 pour le Projet - Aménagement et amélioration des services et des installations offert(e)s dans le centre communautaire et dans les espaces publics présenté par la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Saint-Louis-de Gonzague appuie le projet « Aménagement et amélioration des services et des installations offert(e)s dans le centre communautaire et dans les espaces publics » présenté par « la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague »

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

QUE la Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague accepte de présenter le projet « Aménagement et amélioration des services et des installations offert(e)s dans le centre communautaire et dans les espaces publics » au Comité technique de la ruralité dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2023;

QUE la Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague désire réserver un montant de 68 671.90\$ de son enveloppe budgétaire 2023-2024 de la Politique de soutien aux projets structurants pour effectuer les travaux nécessaires à la réalisation du projet « Aménagement et amélioration des services et des installations offert(e)s dans le centre communautaire et dans les espaces publics ».

QUE la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague financera la part du milieu représentant 20% du coût total du projet.

QUE Mme Mélissa Beaudoin, directrice générale par intérim, soit la personne autorisée pour la signature des documents en lien avec la demande.

ADOPTÉE

13 - URBANISME

2023-05-113

13.1 - Nouvel inspecteur en urbanisme

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de S-Louis-de-Gonzague est partie prenante de l'entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la susdite entente (article 3.2), la municipalité a l'obligation de nommer les fonctionnaires chargés de l'application de leurs réglementations;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de l'embauche d'un nouvel inspecteur en urbanisme, il y a lieu de procéder à la nomination du nouvel inspecteur,

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

QUE le conseil municipal de St-Louis-de-Gonzague nomme monsieur Kim Boulanger à titre d'inspecteur en urbanisme.

QUE par cette nomination, cette personne agira à titre de fonctionnaire responsable de l'application des règlements d'urbanisme, du règlement sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, et des règlements découlant de la Loi sur la Qualité de l'Environnement applicables par la municipalité.

ADOPTÉE

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

La quote-part reste la même pour la régie des déchets.

15 - VARIA

Aucun sujet

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2023-05-114

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

QUE la séance soit levée à 20h16

ADOPTÉE.

Lucie Gagnon
Mairesse

Mélissa Beaudoin
Directrice générale par intérim

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse